



## Conseil économique et social

Distr. générale  
3 novembre 2009  
Français  
Original : anglais

**Comité chargé des organisations  
non gouvernementales**  
Session ordinaire 2010  
25 janvier-3 février 2010

**Rapports quadriennaux pour la période 2005-2008,  
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général  
par les organisations non gouvernementales dotées  
du statut consultatif auprès du Conseil économique  
et social, en application de la résolution 1996/31  
du Conseil\***

**Note du Secrétaire général**

### Table des matières

|   | <i>Page</i> |
|---|-------------|
| 1. Réseau canadien de l'environnement . . . . .   | 2           |
| 2. Family Care International . . . . .  | 4           |
| 3. Organisation continentale des étudiants de l'Amérique latine et des Caraïbes . . . . . | 8           |
| 4. MINBYUN-Avocats pour une société démocratique . . . . .                                | 10          |
| 5. Association des femmes autochtones du Canada . . . . .                                 | 11          |
| 6. Rotary International . . . . .   | 13          |

\* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.



# 1. Réseau canadien de l'environnement (statut consultatif spécial : 1997)

## I. Introduction

Le Réseau canadien de l'environnement (RCEN), qui a obtenu le statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social en 1997, présente ici son troisième rapport quadriennal, en application de la résolution 1996/31 du Conseil. Créé en 1977, le RCEN est un réseau qui rassemble environ 650 organisations non gouvernementales (ONG) œuvrant dans le domaine de l'environnement sur l'ensemble du territoire canadien et affiliées à l'un de ses 11 réseaux régionaux implantés dans chacune des provinces et au Yukon.

**Objectifs de l'organisation :** Le RCEN a pour mission de favoriser et de promouvoir le partage des connaissances et des ressources, ainsi que des actions concertées, afin d'influer sur les pratiques, politiques, lois et accords nationaux et internationaux relatifs à l'environnement. À cette fin, il cherche à faciliter la communication et à tisser des liens entre ses organisations membres et entre les ONG et les gouvernements, les groupes autochtones, les organismes internationaux et d'autres organisations de la société civile (notamment des associations religieuses, ou du monde du travail ou des affaires, ou s'occupant de développement) qui s'emploient à protéger, préserver et restaurer les milieux naturels et à influer sur la manière dont les citoyens et la société en général perçoivent les questions relatives à l'environnement. Le RCEN coordonne également les activités de 11 caucus nationaux où des membres du Réseau experts dans divers domaines examinent d'importantes questions liées à l'environnement, dans des domaines tels que l'agriculture, l'atmosphère et l'énergie, la biodiversité, le processus de planification et d'évaluation environnementale, la gestion des forêts, la santé, les mines, les substances toxiques et l'eau. De plus, le RCEN encourage et appuie activement les organisations qui prennent part à des consultations publiques, participent à des groupes de travail ou envoient des représentants à des conférences nationales et internationales, notamment aux conférences de l'ONU. On trouvera des informations complémentaires à l'adresse : [www.cen-rce.org](http://www.cen-rce.org).

**Changements importants intervenus dans l'organisation – règlement :** Les buts et objectifs de l'organisation n'ont pas changé, mais le Conseil national du RCEN a approuvé deux amendements lors de l'Assemblée générale annuelle du 23 septembre 2005. L'amendement à l'article 6.01 du règlement RCEN intitulé « Conseil national – composition et sélection », porte de trois à quatre le nombre total de délégués de la jeunesse au Conseil national, ce qui permet de maintenir la parité entre les délégués supplémentaires francophones, autochtones et de la jeunesse au sein du Conseil national. L'amendement à l'article 7.06 du règlement, intitulé « Conseil d'administration-Assemblées », donne aux membres du Conseil la possibilité de participer à distance aux réunions de ce dernier. Tous les membres peuvent ainsi participer pleinement aux réunions en toute égalité, et ceux qui y participent à distance peuvent être considérés comme présents et inclus dans le quorum.

**Nouveaux domaines d'activité :** Bien que sa mission et l'essentiel de ses activités n'aient pas changé depuis le rapport quadriennal de 2005, le RCEN a créé un nouveau réseau régional dans la province de Québec. L'inclusion de cette

province, importante sur les plans environnemental, culturel et économique, renforce le RCEN, qui devient ainsi un réseau national plus représentatif de la diversité du Canada.

## II. Contribution aux activités des Nations Unies

### Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Des représentants du RCEN et certains délégués canadiens ont assisté à de nombreuses réunions au Siège de l'ONU à New York, à l'issue desquelles ils ont rédigé des rapports qu'ils ont distribués à la communauté des ONG et mis en ligne sur le site Web du RCEN : a) treizième session de la Commission du développement durable (avril 2005) : les délégués des ONG et de la jeunesse de la délégation officielle canadienne ont rédigé des rapports intermédiaires et finaux reprenant les principales questions abordées et formulant des recommandations à partir des enseignements tirés des réunions; b) cinquième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (mai 2005) et réunions du grand groupe; c) quatorzième session de la Commission du développement durable (mai 2006); d) septième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (avril 2007). Le délégué des ONG est également parvenu à faire participer le grand groupe d'ONG au dialogue multipartite, ce qui a contribué au succès de la session; e) seizième session de la Commission du développement durable (mai 2008).

**Réunions tenues dans d'autres pays :** a) Deuxième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, mai-juin 2005, Montréal (Canada); b) huitième réunion ordinaire de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, mars 2006, Curitiba (Brésil). Les deux délégués des ONG choisis par le RCEN, participant à la réunion en tant que membres de la délégation officielle canadienne, ont présenté le point de vue des ONG canadiennes aux réunions de la délégation canadienne et du grand groupe, envoyé quotidiennement par courrier électronique les dernières nouvelles aux ONG canadiennes pendant la réunion, et participé à la rédaction d'un rapport des délégués, qui a été diffusé dans l'ensemble de la communauté des ONG et mis en ligne sur le site Web du RCEN. En plus de leurs rapports respectifs, les délégués des ONG et de la jeunesse ont participé à 15 manifestations parallèles et contribué à la rédaction de rapports sur celles-ci; c) quatrième session du Forum urbain mondial d'ONU-Habitat, du 3 au 6 novembre 2008, Nanjing (Chine); d) troisième session du Forum urbain mondial d'ONU-Habitat, juin 2006, Vancouver (Canada). Le RCEN a collecté des fonds pour permettre à neuf représentants du RCEN et 10 délégués d'ONG du sud de se rendre à la réunion, et organisé une table ronde sur l'environnement, ainsi que des réunions du matin et une réception à l'intention des ONG. Leur rapport peut être consulté sur le site Web du RCEN.

**Mémoire des ONG canadiennes :** « Avenues possibles pour un instrument international sur la gestion durable des forêts », mars 2007. Le RCEN a coordonné l'élaboration de ce document, qui a été présenté au Gouvernement canadien en vue de la septième session du Forum des Nations Unies sur les forêts.

**Coopération avec des organes ou des institutions spécialisées des Nations Unies :** Projet canadien de sensibilisation nationale à l'occasion de la Journée internationale de la diversité biologique, en collaboration avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, 2008. Le RCEN a sélectionné et coordonné les activités de communication de sept ONG dans diverses régions du Canada en vue de la Journée internationale de la diversité biologique.

**Activités au service de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement : objectif 7 : Préserver l'environnement :** Le RCEN contribue à la préservation de l'environnement par diverses activités, notamment une conférence annuelle sur l'environnement, des ateliers, la rédaction de mémorandums et des activités de sensibilisation et de communication sur certaines questions écologiques. Le Caucus des jeunes du RCEN établit des relations avec les jeunes s'occupant de questions liées à l'environnement dans tout le Canada et favorise la participation des jeunes aux consultations et délégations nationales et internationales. Le Programme international du RCEN est un réseau d'ONG canadiennes œuvrant à l'échelle internationale. Ses organisations membres mènent avec des ONG du sud des projets sur les politiques et les pratiques améliorant l'état de l'environnement et le bien-être de la population.

## **2. Family Care International (statut consultatif spécial : 1997)**

### **I. Introduction**

Créée en 1987, Family Care International (FCI) a été la toute première organisation non gouvernementale à se donner pour mission de rendre la grossesse et l'accouchement plus sûrs dans le monde entier. Implantée à New York, et active dans 19 pays d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, FCI s'emploie à former le personnel médical dans les cliniques de villages et les hôpitaux, à informer les jeunes sur la contraception et le VIH, à soutenir les organisations locales qui se battent pour obtenir une amélioration des soins obstétricaux et à promouvoir, au niveau mondial, le renforcement des engagements, l'amélioration des politiques et l'augmentation des moyens alloués à la santé maternelle et procréative.

**Objectifs de l'organisation :** FCI s'efforce de générer aux échelons mondial, régional et national une volonté politique propre à faire de la santé maternelle une priorité mondiale et nationale, et de renforcer les capacités des gouvernements et des organisations de la société civile de développer des programmes d'amélioration de la santé maternelle, en menant les activités suivantes : a) intensifier les campagnes de sensibilisation au niveau mondial et démontrer clairement à quel point il importe d'investir dans la santé maternelle et procréative; b) doter les autorités locales des moyens leur permettant de mettre en place des programmes et des services en matière de santé maternelle et procréative durables et de bonne qualité; et c) produire de nouvelles publications et autres documents comblant des lacunes et répondant à des besoins, concernant notamment la santé maternelle, la santé procréative et sexuelle des adolescents et le VIH/sida.

L'efficacité des activités de promotion et des programmes de FCI a été reconnue en 2008 lorsque l'organisation s'est vue décerner le Prix des Nations

Unies en matière de population. Depuis janvier 2008, FCI a une nouvelle Présidente, Ann M. Starrs.

## **II. Contribution aux activités des Nations Unies**

### **Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

a) Commission de la condition de la femme : FCI participe régulièrement aux sessions de la Commission pour promouvoir l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et mobiliser les énergies en faveur de la cible 2 de l'objectif 5 – rendre universel l'accès à la médecine procréative. En 2008, FCI a fait un exposé sur le financement nécessaire à la réalisation de l'objectif 5 lors d'un débat organisée par le Comité d'ONG sur la condition de la femme; b) Commission de la population et du développement : FCI participe régulièrement aux sessions de la Commission pour promouvoir l'application du Programme d'action et mobiliser les énergies en faveur de la cible 2 de l'objectif 5.

### **Participation à d'autres activités**

Des représentants de Family Care International ont plaidé pour un langage de progrès en matière de santé et présenté les résultats obtenus sur des questions liées à la santé procréative et sexuelle lors des réunions suivantes : a) troisième Conférence Asie-Pacifique sur la santé procréative et sexuelle, à Kuala Lumpur (novembre 2005); b) quatorzième Conférence internationale sur le sida et les infections sexuellement transmissibles en Afrique, Abuja (décembre 2005); c) réunion des ONG européennes pour la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction, la population et le développement (EuroNGOs), à Bruxelles (février 2006) : FCI a fait un exposé sur le Sommet mondial de 2005 et l'application de son document final; d) réunion générale annuelle d'EuroNGOs, à Vilnius (juin 2006) : FCI a présenté les activités de promotion qu'elle mène en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement, de la santé et des droits en matière de sexualité et de reproduction comme exemple de pratique optimale; e) deuxième Conférence africaine sur la santé et les droits en matière de sexualité, à Nairobi (juin 2006); f) Assemblée mondiale de la jeunesse, organisée par la Friendship Ambassadors Foundation au Siège de l'ONU, à New York (août 2006); g) session spéciale de la Conférence des ministres de la santé de l'Union africaine à Maputo (septembre 2006); h) réunion de haut niveau sur les politiques en matière de santé procréative et sexuelle en Afrique, Barcelone (Espagne, février-mars 2007) : FCI a fait un exposé sur le traitement des aspects culturels et le travail de proximité permettant à un personnel qualifié de dispenser des soins obstétricaux; i) XVII<sup>e</sup> Conférence internationale sur le sida à Mexico (août 2008) : des employés des bureaux de terrain de FCI ont fait des exposés sur les thèmes suivants : aspects homme-femme et transculturels de la santé procréative et sexuelle au sein des populations autochtones boliviennes; connaissances, attitudes et pratiques relatives aux infections sexuellement transmissibles, au VIH et au sida dans cinq groupes autochtones de l'Amazonie bolivienne; établissement de partenariats stratégiques pour améliorer l'accès de 30 communautés autochtones de Bolivie à la prévention et au diagnostic du VIH, et facteurs culturels intervenant dans la prévention du VIH auprès des femmes autochtones en Équateur; j) Le défi du développement social en

Afrique : une meilleure santé pour l'Afrique (The Social Development Challenge in Africa: Better Health for Africa), au Siège de l'ONU à New York (septembre 2008) : FCI a mis en évidence les obstacles à la réalisation de l'objectif 5 et les possibilités qu'elle ouvrait; k) Survie de la mère, du nouveau-né et de l'enfant : atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (Maternal, Newborn and Child Survival: Meeting the Millennium Development Goals), réunion organisée par Save the Children à Wilton Park (Royaume-Uni, décembre 2008) : FCI a fait un exposé sur la santé maternelle et les objectifs du Millénaire pour le développement; l) FCI a distribué des fiches d'information sur les objectifs du Millénaire pour le développement à diverses conférences et réunions internationales et régionales organisées par des ONG et l'ONU : dixième Forum international de l'Association pour les droits de la femme et le développement (Bangkok, octobre 2005); atelier d'EuroNGOs sur la promotion de la santé procréative et sexuelle dans le contexte des objectifs du Millénaire pour le développement (Bruxelles, février 2006); la consultation mondiale sur les droits des personnes vivant avec le VIH en matière de santé procréative et sexuelle (Addis-Abeba, mars 2006); la trente-troisième Conférence internationale annuelle du Global Health Council (Washington, juin 2006); la réunion de haut niveau sur l'application de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida (Siège de l'ONU, New York, mai-juin 2006); la réunion de la Division de l'information et des relations extérieures du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) sur la mise en œuvre du Document final du Sommet mondial de 2005 (New York, juin 2006); la conférence et réunion annuelle des membres d'EuroNGOs (Vilnius, juin 2006); la deuxième Conférence africaine sur la santé et les droits en matière de sexualité; la Conférence internationale sur le VIH/sida (Toronto, Canada, août 2006); l'Assemblée mondiale de la jeunesse à l'ONU; la réunion du Consortium international pour la contraception d'urgence et du Consortium latino-américain pour la contraception d'urgence (New York, octobre 2006); le Congrès mondial de la Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique (Kuala Lumpur, novembre 2006); et le premier Forum international sur la pratique de sage-femme dans la communauté (Hammamet, Tunisie, décembre 2006).

### **Coopération avec les organes et/ou les institutions spécialisées des Nations Unies**

FCI coopère avec plusieurs institutions spécialisées des Nations Unies aux niveaux international, régional et mondial, dans des domaines tels que l'assistance technique, la promotion des politiques, la production de publications conjointes, l'organisation de manifestations communes et la planification de conférences de haut niveau. FCI s'est révélée un partenaire stratégique pour le FNUAP et a assisté à des consultations techniques et des réunions tenues par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le FNUAP, aussi bien au niveau mondial que dans les pays où elle mène des activités. Voici quelques exemples de partenariats de FCI avec des institutions des Nations Unies ou d'initiatives du FCI dans lesquelles les institutions des Nations Unies ont joué un rôle crucial : a) le Président de FCI copréside le Partenariat pour la santé maternelle, néonatale et infantile depuis 2005. FCI veille à ce que le Partenariat prenne en compte le point de vue des ONG et les préoccupations relatives à la santé maternelle, et s'emploie à échanger des informations avec la communauté des ONG et à mobiliser cette dernière. En coopération avec le secrétariat du Partenariat, situé dans les locaux de l'OMS à Genève, FCI s'occupe de questions générales et diffuse

des messages de sensibilisation et de mobilisation; b) Compte à rebours 2015 : depuis juin 2008, FCI est membre du Comité de coordination global et copréside avec le secrétariat du Partenariat le sous-comité de sensibilisation et de mobilisation. À ce titre, FCI élabore avec des partenaires du domaine de la santé maternelle, néonatale et infantile les messages fondamentaux du Compte à rebours; c) Conférence Les femmes donnent la vie : FCI a coordonné les activités organisées à l'occasion du vingtième anniversaire de l'initiative pour une maternité sans risques, accueillant la Conférence Les femmes donnent la vie à Londres en octobre 2007. Cette conférence a permis d'échanger les enseignements tirés de l'expérience et d'intensifier les efforts tendant à réaliser l'objectif 5 – Améliorer la santé maternelle. Près de 2 000 militants, chercheurs, décideurs et dirigeants de 115 pays ont appelé à investir dans la santé maternelle en démontrant que celle-ci est primordiale pour la croissance économique et le tissu social des nations en développement. Les femmes donnent la vie est aujourd'hui une initiative mondiale de sensibilisation et de mobilisation qui vise essentiellement à appeler l'attention de la communauté mondiale sur l'objectif 5 et à en promouvoir la réalisation, la santé maternelle étant l'élément le plus négligé et le plus mal financé de tout l'éventail des soins de santé; d) lancement d'une série d'articles sur la survie maternelle (*Maternal Survival Series*) dans la revue *The Lancet*, à Londres, en octobre 2006 : FCI a fait un exposé sur la santé maternelle dans le monde et a lancé un appel à l'accroissement des investissements et au renforcement des politiques visant à réaliser l'objectif 5. Lancement d'une série d'articles sur la santé procréative sexuelle (*Sexual and Reproductive Health Series*) dans la revue *The Lancet*, au Siège de l'ONU à New York, en janvier 2007 : FCI s'est associée avec le FNUAP et l'OMS pour lancer cette série spéciale et continue à en diffuser les principaux messages et recommandations.

**Activités au service de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement** : FCI est l'un des plus fervents partisans de la prise en compte de la santé procréative et sexuelle et des droits correspondants dans les stratégies tendant à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. En janvier 2005, elle a lancé une campagne de promotion multidimensionnelle pour que les gouvernements reconnaissent leur importance cruciale dans la réalisation des objectifs, et qu'ils s'engagent à incorporer dans les stratégies nationales et internationales de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement l'objectif « rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici à 2015 » formulé par la Conférence internationale sur la population et le développement. Au cours des mois qui ont précédé l'examen quinquennal de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida, FCI a demandé que cet objectif soit réaffirmé dans la Déclaration politique sur le VIH/sida, adoptée par la Réunion de haut niveau sur le sida en juin 2006. Depuis le Sommet mondial de 2005, FCI n'a cessé de diffuser des informations sur les liens entre les objectifs du Millénaire pour le développement, la santé procréative et sexuelle et les droits en la matière, et de faire connaître le Document final du Sommet mondial et les engagements que les Gouvernements ont pris sur ces questions aux niveaux mondial, régional et national (en Bolivie, au Burkina Faso, au Costa Rica, en République dominicaine et au Niger). En mai 2005, pour appuyer les activités de promotion et de sensibilisation en cours, FCI a produit une série de fiches d'information intitulées « Objectifs du Millénaire pour le développement et santé sexuelle et reproductive ». Accompagnées de présentations PowerPoint en anglais, en français et en espagnol, ces fiches expliquent clairement les liens existant entre les objectifs du Millénaire pour le développement, la santé procréative

et sexuelle et les droits y relatifs. Entre mai 2005 et décembre 2006, FCI a distribué 15 600 fiches en anglais, 1 700 en français et 9 000 en espagnol. En outre, plus de 7 600 exemplaires ont été téléchargés du site Web de FCI entre juillet 2005 et mai 2006.

En septembre 2008, FCI a insisté sur les objectifs 4 (Réduire la mortalité des enfants) et 5 (Améliorer la santé maternelle) lors de la rencontre spéciale « Volonté de progrès en faveur des femmes, des nouveau-nés et des enfants » (*Commitment to Progress for Mothers, Newborns and Children*), organisée à New York en marge de la Réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Cette rencontre organisée par les Présidents chilien, finlandais et tanzanien avec la collaboration de plusieurs organismes dont FCI, avait pour objectifs d'inspirer de nouvelles initiatives en faveur des femmes et des enfants s'appuyant sur les succès déjà enregistrés; de tirer parti de la dynamique actuelle pour s'engager à redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs 4 et 5, et d'apporter des contributions aux tables rondes de la Réunion de haut niveau. Les trois Présidents ont promis que leur pays prendrait des mesures pour atteindre les cibles des objectifs 4 et 5. Cette rencontre a rassemblé des représentants de plus de 100 gouvernements et organisations internationales, dont bon nombre ont annoncé des contributions en faveur de la réalisation de ces objectifs. Le Président de FCI a lancé un appel aux dirigeants au nom de l'ensemble des ONG œuvrant dans le domaine de la santé maternelle, néonatale et infantile.

Enfin, on trouvera ci-après un aperçu des publications élaborées et produites par FCI en collaboration avec des institutions des Nations Unies ou financées par ces dernières : magazine *Compte à rebours 2015* (anglais, français et espagnol); fiches d'information « Objectifs du Millénaire pour le développement et santé sexuelle et reproductive » (anglais, français et espagnol); *Guía metodológica para evaluación participativa de necesidades en salud sexual y reproductiva* (Guide méthodologique pour l'évaluation participative des besoins en matière de santé sexuelle et procréative); *Témoignage vivant : la fistule obstétricale et les inégalités en santé maternelle* (anglais et français); *Vous, votre vie, vos rêves* (anglais, français et espagnol); le résumé analytique de la série sur la survie maternelle publiée par *The Lancet* (anglais, français et espagnol); et résumé analytique de la série publiée par *The Lancet* sur la santé sexuelle et reproductive (anglais, français, espagnol).

### **3. Organisation continentale des étudiants de l'Amérique latine et des Caraïbes (statut consultatif spécial : 1997)**

#### **I. Introduction**

L'Organisation continentale des étudiants de l'Amérique latine et des Caraïbes (OCLAE) a été créée en 1966 lors du quatrième Congrès des étudiants de l'Amérique latine et des Caraïbes, tenu à La Havane. Elle regroupe 36 organisations de 23 pays et représentant 110 millions d'étudiants de toute l'Amérique latine. Le Centre d'information sur le mouvement étudiant latino-américain, gardien de la mémoire collective, conserve les travaux de recherche sur la participation politique des étudiants en Amérique latine et permet ainsi aux étudiants de suivre les mouvements sociaux du continent. Tous les deux ans et demi, l'OCLAE organise le

Congrès des étudiants de l'Amérique latine et des Caraïbes, temps fort de la vie de l'organisation, où sont examinées les principales questions liées à l'éducation et à la jeunesse dans la région.

Pendant la période considérée, l'OCLAE est restée un lieu d'échange pour le mouvement des étudiants de l'Amérique latine luttant pour les droits des jeunes et des étudiants. Ses objectifs principaux sont les suivants : défendre l'autonomie des universités, la liberté et la diversité du monde universitaire, et l'enseignement public et libre, et promouvoir et instaurer une véritable solidarité entre les étudiants dans leur lutte contre le fascisme, l'impérialisme, le colonialisme, le néocolonialisme, la faim, l'injustice sociale et tout comportement ou propos portant atteinte à la dignité humaine. L'OCLAE soutient activement le développement scientifique et technologique, auquel doivent aspirer les pays en développement de la région, et s'efforce d'obtenir une politique publique viable en faveur des jeunes d'Amérique latine et des Caraïbes.

L'OCLAE entretient des « relations opérationnelles » avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) depuis 1997, est membre du Forum latino-américain de la jeunesse, de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique et de l'Union internationale des étudiants, ainsi que du Conseil international du Forum social mondial.

## **II. Contribution aux activités des Nations Unies**

### **Coopération avec des organes ou des institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain ou au Siège**

a) Lors de la Conférence régionale sur l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes, organisée par l'UNESCO en juin 2008 à Carthagène (Colombie), l'OCLAE a fait des propositions en vue de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur tenue à Paris en 2009; b) L'OCLAE a participé à la deuxième conférence internationale sur le volontariat universitaire, organisée par les Volontaires des Nations Unies en décembre 2008, à Santo Domingo; c) En 2007, elle a lancé, en coopération avec le Bureau régional de l'UNESCO pour la culture en Amérique latine et dans les Caraïbes, implanté à La Havane, un projet de modernisation technologique visant à offrir un accès interactif universel au Centre d'information sur le mouvement étudiant latino-américain; d) En 2008, en sa qualité d'ONG, elle a apporté une contribution écrite à la présentation des parties prenantes en vue de l'examen périodique universel mené du Conseil des droits de l'homme concernant la situation de Cuba en 2009; e) Elle a engagé un dialogue et élaboré des projets avec l'Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes, implanté à Caracas. L'Institut et l'OCLAE ont créé un forum interactif sur le site Web de l'Institut.

## **4. MINBYUN-Avocats pour une société démocratique (statut consultatif spécial : 2001)**

### **I. Introduction**

Avocats pour une société démocratique (MINBYUN) est une organisation non gouvernementale indépendante basée en République de Corée, qui a pour objectif d'améliorer la démocratie et de promouvoir la justice sociale. Ses activités vont de l'aide juridique aux victimes de violations des droits de l'homme à des projets de sensibilisation (conférences, séminaires et publications).

### **II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies**

#### **Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et aux conférences et autres réunions de l'Organisation des Nations Unies**

Des représentants de MINBYUN ont participé aux réunions suivantes à Genève : a) à la soixante et unième session de la Commission des droits de l'homme (mars-avril 2005), l'Organisation a présenté deux déclarations écrites (E/CN.4/2005/NGO/303 et E/CN.4/2005/NGO/304) et envoyé deux de ses membres, qui ont fait des déclarations orales; b) à la soixante-deuxième session de la Commission (mars-avril 2006), l'Organisation a présenté des déclarations écrites (E/CN.4/2006/NGO/183, E/CN.4/2006/NGO/184 et E/CN.4/2006/NGO/185); c) à la quatrième session du Conseil des droits de l'homme (mars 2007), elle a participé aux activités de surveillance; d) à la septième session du Conseil (mars 2008), elle a présenté une déclaration écrite (A/HRC/7/NGO/30); e) à la huitième session du Conseil (juin 2008), un de ses membres a fait une présentation orale; f) à la neuvième session du Conseil (septembre 2008), elle a fait une présentation orale et organisé une manifestation parallèle en association avec le Asian Forum for Human Rights and Development et le Asian Legal Resource Centre; g) à la dixième session du Conseil (mars 2009), elle a présenté une déclaration écrite (A/HRC/10/NGO/82) et certains de ses membres ont fait des présentations orales et organisé une manifestation parallèle en association avec le Asian Legal Resource Centre et Amnesty International; h) à la deuxième session du Groupe de travail sur la procédure d'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme (mai 2008), elle a contribué au rapport des parties prenantes à l'examen périodique (A/HRC/WG.6/2/KOR/3) et trois de ses membres ont suivi la session.

#### **Coopération avec des organes ou des institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain ou au Siège**

Des représentants de l'organisation ont participé aux réunions suivantes à Genève : a) à la quatre-vingt-huitième session du Comité des droits de l'homme (octobre-novembre 2006), l'organisation a envoyé une délégation et présenté un rapport officiel; b) à la trente-sixième session du Comité contre la torture (mai 2006), l'organisation a envoyé une délégation et présenté un rapport officiel; c) à la soixante et onzième session du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (juillet-août 2007), l'organisation a envoyé une délégation et présenté un

rapport officieux; d) au groupe de travail d'avant-session du Comité des droits économiques, sociaux et culturels (novembre 2008), l'organisation a envoyé une délégation et présenté un rapport officieux.

Au Siège de l'ONU, à New York, l'organisation a envoyé une délégation à la trente-neuvième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (juillet-août 2007) et y a présenté un rapport officieux.

## **5. Association des femmes autochtones du Canada (statut consultatif spécial : 2005)**

### **I. Introduction**

L'Association des femmes autochtones du Canada aide les femmes à s'assumer en participant à l'élaboration et à la modification des lois qui influent sur leur vie et en participant à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes en faveur de l'égalité des chances pour les femmes autochtones. Elle a pour objectif commun d'améliorer, de promouvoir et de favoriser le bien-être social, économique, culturel et politique des femmes des Premières nations et des nations métisses au sein de leur communauté et de la société canadienne. Étant l'une des cinq organisations autochtones nationales du Canada, l'Association examine avec le Gouvernement, dans le cadre de consultations bilatérales, les questions qui touchent les femmes autochtones. Elle représente ces dernières pour les questions relatives aux droits fondamentaux, notamment les questions liées à la violence, au racisme, au sexisme et aux droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.

**Objectifs de l'organisation :** L'Association défend une vision des communautés autochtones où : a) chacun a la possibilité de développer ses talents pour réaliser son plein potentiel; b) chacun peut avoir un mode de vie sain en maintenant l'équilibre de sa santé spirituelle, émotionnelle, mentale et physique; c) les enfants grandissent dans la fierté et avec un sens bien développé de leur identité et cherchent constamment à mieux appréhender ce qui les touche et à enrichir leur rapport avec l'environnement et la terre; d) chacun a la possibilité d'apprendre l'histoire de son peuple et de se familiariser avec ses traditions tout en atteignant un niveau élevé de scolarité; e) chacun comprend et respecte la diversité et le caractère unique de toutes les nations autochtones; et f) chacun s'efforce de préserver et d'exercer les droits ancestraux et les droits issus de traités, détermine comment les ressources naturelles sont utilisées et vit en bonne entente et dans une société libre de racisme et de discrimination. L'Association est la voix qu'utilisent les femmes autochtones au plan national pour : a) aborder les questions de manière à refléter leurs besoins changeants au Canada; b) promouvoir et favoriser la réalisation d'objectifs communs en vue de l'autodétermination et de l'autosuffisance des peuples autochtones, dans leur rôle de mère et de chefs de file; c) bénéficier en toute égalité des programmes et activités; d) agir en tant que ressource pour les femmes et les communautés qu'elles représentent; e) cultiver et enseigner les caractéristiques propres à leur culture et leurs traditions historiques; f) aider les organismes de femmes autochtones et les initiatives communautaires à élaborer leurs projets locaux; g) obtenir des réponses à leurs questions et à leurs préoccupations; et h) établir des liens avec d'autres organismes autochtones qui partagent les mêmes buts.

En tant que l'une des cinq associations autochtones nationales reconnues par les ministres fédéraux et provinciaux, l'Association a pour principale activité de faire campagne sur le plan politique et social. Elle prend position sur les programmes et les politiques qui ont des incidences sur la vie des autochtones; elle organise des conférences et des ateliers sur l'autodétermination, l'auto-administration et les droits environnementaux, tels que le droit à l'eau, le droit au développement économique, le droit à la justice et le droit à ne pas faire l'objet de discriminations raciales; elle cherche à obtenir la qualité d'intervenant dans les procès susceptibles de constituer un précédent pour influencer sur la décision du tribunal et elle participe aux procédures relatives aux droits fondamentaux des femmes autochtones aux niveaux fédéral, provincial, territorial et autochtone. Elle contribue à l'élaboration de normes en matière de droits de l'homme et à d'autres processus des Nations Unies, tels que l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones.

## II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

L'Association a contribué abondamment aux activités de l'ONU dans le domaine des droits fondamentaux des peuples autochtones en mettant particulièrement l'accent sur les droits des femmes autochtones, et notamment sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, comme il est détaillé ci-après.

### Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

a) À la onzième session du Groupe de travail intersessions chargé d'un projet de déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (Genève, 2005 et 2006), des représentants de l'Association ont assisté aux séances et participé aux négociations sur le texte; b) à la quatrième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones (Siège de l'ONU, New York, mai 2005), consacrée au thème « Les objectifs du Millénaire pour le développement et les peuples autochtones, **objectif 1 (réduire l'extrême pauvreté et la faim) et objectif 2 (rendre l'enseignement primaire universel)** », un représentant de l'Association a fait une déclaration commune au nom de celle-ci, d'Enlace Continental De Muerais Indignas – Région Sud-Américain, de Droits et démocratie et d'une vingtaine d'autres organisations non gouvernementales, au titre du point 4 de l'ordre du jour; c) à la cinquième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones (New York, mai 2006), consacrée au thème « Les objectifs du Millénaire pour le développement et les peuples autochtones : redéfinir les objectifs », un représentant de l'Association a prononcé une intervention commune au nom de celle-ci et des organisations Instance internationale des femmes autochtones et Madre au titre du point 4 c) de l'ordre du jour; d) à la sixième session de l'Instance permanente (New York, mai 2007), consacrée au thème « Territoires, terres et ressources naturelles », un représentant de l'Association a prononcé une intervention commune au nom de celle-ci et de l'organisation Instance internationale des femmes autochtones – Amérique du Nord, au titre du point 7 de l'ordre du jour; e) à la septième session de l'Instance permanente (New York, mai 2008), consacrée au thème « Changements climatiques, diversité biculturelle et

moyens d'existence : le rôle de gardien des peuples autochtones et les nouveaux défis à relever », le représentant de l'Association a fait des déclarations au nom du Forum nord-américain des peuples autochtones au titre des points 6, 8 et 9 de l'ordre du jour.

**Coopération avec des organismes ou des institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain ou au Siège :** L'Association a présenté aux sixième et septième sessions de l'Instance permanente les rapports sur les réunions préparatoires nord-américaines établis par les cor apporteurs de l'Association et du Conseil international des traités indiens.

Dans le cadre de l'examen par les organes conventionnels de l'application des traités par le Canada, l'Association a présenté : a) une communication commune avec l'Assemblée des Premières nations au Comité des droits de l'homme (2005); b) une communication au Comité des droits économiques, sociaux et culturels (2006); c) une communication au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (2007); d) un rapport au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (2008).

## **6. Rotary International (statut consultatif général : 1993)**

### **I. Introduction**

Le Rotary International (RI) est une organisation mondiale réunissant environ 1,2 million de personnalités du monde des affaires et de l'entreprise désireux de rendre des services humanitaires et œuvrer pour la tolérance et la paix. Fondée en 1905, elle compte aujourd'hui quelque 33 000 clubs dans plus de 200 pays et régions, sur les sept continents. Les clubs, sans appartenance politique ou religieuse, sont ouverts à toutes les cultures, toutes les races et toutes les croyances. Dans le cadre de la campagne mondiale menée par le Rotary pour éradiquer la polio, les membres de l'organisation ont, depuis 1988, fait don de 800 millions de dollars et d'innombrables heures de travail bénévole pour vacciner 2 milliards d'enfants contre le poliovirus sauvage. En outre, chaque Rotary Club mène au moins un projet local et un projet international chaque année, dans le cadre desquels ses membres offrent leur temps, leurs compétences et leur appui financier pour lutter notamment contre l'analphabétisme, la maladie, la faim, la pauvreté et la pollution, aux niveaux local et mondial. De nombreux projets sont financés par des contributions de Rotary International. En 2005-2008, le nombre de rotariens s'est accru d'environ 1 %; la progression a été forte dans certaines régions d'Asie, d'Europe et d'Afrique alors que dans certaines parties de l'Amérique du Nord et de l'Océanie, le nombre a décliné. De nouveaux clubs ont également été créés dans plusieurs pays : Tadjikistan (2005), Guinée équatoriale (2005), Kosovo (2006), République démocratique populaire lao (2006) et Kiribati (2008).

L'action que mène le Rotary depuis plus de 20 ans en faveur de l'éradication de la polio s'est intensifiée grâce au renforcement de l'appui organisationnel fourni par l'Organisation mondiale de la Santé, qui a fait de la polio sa principale priorité opérationnelle en 2008. Aux 355 millions reçus de la fondation Bill and Melinda Gates depuis 2007, le Rotary ajoutera 200 millions, le montant de 555 millions ainsi obtenu allant à l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite, qui

protège les enfants de la polio dans les pays à haut risque et les quatre pays où elle reste endémique. Depuis 2005, Rotary International a réorganisé ses programmes pour obtenir des résultats plus conséquents et plus durables. L'Organisation se concentre à présent sur la paix et la prévention ou la résolution des conflits, la prévention et le traitement des maladies, l'eau et l'assainissement, la santé maternelle et infantile, l'éducation de base et l'alphabétisation et le développement économique et communautaire.

## II. Contribution aux activités de l'ONU

Afin de contribuer aux travaux du Conseil économique et social et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, les représentants du Rotary ont participé en tant qu'experts, animateurs, intervenants et exposants, à de nombreuses conférences et réunions périodiques de l'ONU, notamment : a) aux sessions de 2005 et 2007 (Nairobi) du Conseil d'administration et aux sessions extraordinaires de Dubaï (2006) et Monaco (2008) du Programme des Nations Unies pour l'environnement; b) aux sessions de la Commission de la condition de la femme, de 2005 à 2008, au Siège de l'ONU, où des représentants de Rotary International sont intervenus dans trois groupes de discussion avec les organisations Soroptimist International et Zonta International; c) aux sessions de la Commission des stupéfiants, de 2005 à 2008, à Vienne, où un dirigeant du Rotary a participé en tant que membre d'une commission; d) aux réunions annuelles, en 2007 et 2008, de la Commission des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, à Washington, où un rotarien a participé en tant que membre d'une commission et fait une brève présentation; e) à l'Assemblée mondiale de la santé, de 2005 à 2008, à Genève, où des représentants du Rotary ont fait des interventions au titre des points de l'ordre du jour touchant à la polio; f) au débat de haut niveau du Conseil économique et social, en 2005 et 2008, au Siège de l'ONU, où le Rotary a présenté des déclarations; g) à la Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, de 2005 à 2008, à New York et à Paris, où le représentant de Rotary International auprès de l'ONU a animé des groupes de discussion à la mi-journée; h) à la Conférence générale et au Conseil exécutif de l'UNESCO, de 2005 à 2008, à Paris; et i) au Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de 2005 à 2008, à Rome.

Rotary International a également assisté aux réunions suivantes : **En 2005** : a) au Sommet de l'Union africaine à Abuja; b) à la septième Conférence internationale sur le sida dans la région de l'Asie et du Pacifique, à Kobe (Japon); c) à la Semaine mondiale de l'eau à Stockholm; d) au Sommet mondial de septembre 2005 à New York; et e) au Forum régional des organisations non gouvernementales d'Europe centrale et orientale sur la prévention du crime, de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, à Vienne. **En 2006** : a) à la Conférence des organisations internationales non gouvernementales du Conseil de l'Europe en janvier à Strasbourg; b) aux conférences régionales de la FAO à Caracas, Jakarta et Riga; c) à la conférence organisée à New York par la Maison blanche sur l'alphabétisation dans le monde; d) à la manifestation organisée à New York à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre le sida, lors de laquelle les représentants de Rotary International auprès de l'ONU ont pris part à un groupe de discussion sur le VIH/sida; et e) à la réunion du Conseil de coordination du

Programme d'ONUSIDA à Lusaka. **En 2007** : a) au Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) à Nairobi; b) au Sommet des dirigeants sur le Pacte mondial à Genève; c) aux conférences régionales de l'UNESCO sur l'alphabétisation, à Pékin, Bamako et New Delhi. **En 2008** : a) au conseil d'administration du Fonds international de développement agricole à Rome; b) aux conférences régionales de la FAO, au Caire, à Brasilia, Nairobi et Innsbruck (Autriche); c) à la conférence régionale de l'UNESCO sur l'alphabétisation à Bakou, lors de laquelle un représentant de Rotary International a animé un groupe de discussion; d) au Forum « Au-delà de 2008 » du Comité d'ONG sur les stupéfiants, à Vienne; e) au Forum du secteur privé parrainé par l'ONU, à New York, au cours duquel un dirigeant de Rotary International était l'un des deux représentants des ONG; et f) à la réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement, à New York, lors de laquelle le Président de Rotary International a présenté à l'Assemblée générale des observations sur les efforts déployés par le Rotary pour réaliser les objectifs du Millénaire.

Pour contribuer à la réalisation de ces objectifs humanitaires, le Rotary a entretenu des rapports actifs avec de nombreux organismes des Nations Unies et de nombreuses ONG aux niveaux mondial, régional et local. Sa collaboration au niveau le plus élevé est celle qu'il poursuit avec ses partenaires à la tête de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite : l'OMS, l'UNICEF et les Centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies. Rotary International a en outre maintenu des relations de coopération avec l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'Association internationale pour la lecture, Goodwill Industries International et la Dollywood Foundation. Un réseau de 23 dirigeants du Rotary nommés chaque année par leur président représentent Rotary International au Siège de l'ONU, aux bureaux de Genève et de Vienne, auprès des Commissions économiques pour l'Afrique, l'Europe, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie occidentale, l'Asie et le Pacifique, de l'UNESCO, de la FAO, du Programme alimentaire mondial (PAM), du FIDA (depuis 2008), d'ONU-Habitat, du PNUE, de la Banque mondiale, de l'Organisation des États américains, du Conseil de l'Europe et de l'Union africaine. Des représentants de Rotary International siègent au Comité de liaison ONG-UNESCO, au Comité des ONG du Département de l'information, au Comité d'ONG sur les stupéfiants de Vienne et à la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies (CONGO).

**Activités en rapport avec les objectifs du Millénaire pour le développement** : les Rotary Clubs ont mis en œuvre toutes sortes de projets ayant trait aux objectifs du Millénaire. Ils ont versé 12,8 millions de dollars pour financer 48 projets pluriannuels de grande ampleur portant sur des activités durables dans les domaines de la santé, de la lutte contre la faim ou du développement humain. **Objectif 1 – Réduire l'extrême pauvreté et la faim.** Les Rotary Clubs ont établi des systèmes de microfinancement, fournissent des formations et de la documentation sur le développement agricole et organisent des banques alimentaires locales. Par exemple, des Rotary Clubs des États-Unis financent et gèrent le réseau d'action PowerFlour, qui conditionne et envoie dans les pays en développement de la farine de malt, apport calorique et nutritif pour les enfants et les adultes souffrant de malnutrition sévère. Ces compléments alimentaires ont accompagné plus de

50 millions de repas dans 66 pays. **Objectif 2. Rendre l'enseignement primaire universel.** Environ 16 000 Rotary Clubs du monde entier apportent leur soutien à des programmes d'alphabétisation et d'initiation au calcul en donnant des dictionnaires, en construisant des écoles ou en envoyant des enseignants. En 2004, des Rotary Clubs du Brésil ont créé Éducafé, une école primaire pour les enfants des producteurs de café de l'État de Bahia. Auparavant, 80 % de ces enfants n'allaient pas à l'école et ne mangeaient pas régulièrement. L'école prend en charge l'enseignement, les repas, les uniformes, le transport, les manuels scolaires, les fournitures scolaires et les soins médicaux préventifs pour près de 80 enfants.

**Objectif 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.** Dans le monde entier, les Rotary Clubs développent les possibilités d'éducation et de formation professionnelle offertes aux filles et aux femmes. Par exemple, en 2008, le centre éducatif New Zabuli, une école rurale gratuite d'Afghanistan, s'est ouverte aux filles qui n'avaient pas accès à l'éducation sous le régime des talibans. À présent, l'école accueille 200 enfants et on prévoit d'y organiser des classes pour les femmes adultes.

**Objectif 4. Réduire la mortalité.** De nombreux projets de Rotary contribuent à réduire la mortalité infantile en fournissant de l'eau potable, des compléments nutritionnels et des soins médicaux. En 2008-2009, plus de 10 000 membres du Rotary du monde entier ont participé à des conférences du Rotary sur la survie des enfants, qui ont permis de mieux cerner la question et de recueillir 500 000 dollars pour des projets dans ce domaine. En outre, les dirigeants de Rotary International ont soutenu et encouragé la participation des clubs locaux à la nouvelle initiative REACH (Partenariat visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants) menée conjointement par le PAM, la FAO, l'UNICEF et l'OMS.

**Objectif 5. Améliorer la santé maternelle.** Le Rotary mène des projets d'éducation en matière de santé reproductive, de services médicaux périnataux, et de distribution de compléments nutritionnels aux femmes enceintes et aux jeunes mères sous-alimentées. Par exemple, des Rotary Clubs du Nigéria, d'Autriche et d'Allemagne se sont associés pour mettre en œuvre des projets de traitement et de prévention de la fistule obstétricale, formation du personnel médical et fourniture de matériel hospitalier, et mener des campagnes de mobilisation et de sensibilisation en faveur de l'espacement des naissances au Nigéria. Depuis 2005, le projet, d'un budget de 1,4 million de dollars, a bénéficié à 5 millions de femmes nigérianes.

**Objectif 6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies.** Les projets de Rotary relatifs au VIH/sida sont axés sur la prévention, l'éducation, le dépistage, le conseil, l'intervention nutritionnelle et médicale, les soins aux mourants, l'autonomisation des femmes et la circoncision masculine. Par exemple, un programme mené en République dominicaine en 2006-2007 avec l'appui du Rotary a permis de réduire de 40 % à zéro le taux de transmission du VIH de la mère à l'enfant, grâce à des médicaments, des conseils et des soins pré- et postnatals.

**Objectif 7. Préserver l'environnement.** Depuis plus d'un siècle, le Rotary met en œuvre des projets ayant trait à l'environnement : plantation d'arbres, purification et assainissement de l'eau, protection de réserves naturelles et programmes de recyclage. Ainsi, à l'aide de 500 000 dollars octroyés par la Fondation Rotary, des rotariens de la République de Corée ont fait planter 220 000 arbres dans le désert de Gobi de 2003 à 2008, créant une barrière naturelle qui protège la Mongolie des tempêtes de sable.

**Objectif 8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.** Rotary International et ses partenaires dans la lutte contre la polio (l'UNICEF, l'OMS et les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies) collaborent avec l'industrie pharmaceutique pour fournir à prix très réduit le vaccin polio oral à des

gouvernements nationaux et à des organismes d'achat. Outre les projets menés à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement, les Rotary Clubs du monde entier s'attaquent à d'autres problèmes importants et défis communs. Par exemple, le projet Shelterbox, appuyé par 7 000 Rotary Clubs du monde entier, a fourni depuis 2000 des abris et une aide d'urgence à quelque 800 000 victimes de catastrophes naturelles ou autres dans 57 pays. Le Rotary s'emploie aussi à faire mieux connaître et reconnaître l'action de l'ONU et réaliser les objectifs communs aux deux organisations. Les représentants de Rotary International auprès de l'ONU organisent chaque année en novembre la journée du Rotary au Siège de l'ONU. En 2008, cette manifestation a rassemblé 900 membres et affiliés du Rotary venant d'une quarantaine de pays. En outre, le programme d'information ONU-Rotary (United Nations-Rotary Outreach Programme), créé en 2008, organise des exposés de spécialistes de l'ONU sur diverses questions humanitaires à l'intention de grandes assemblées de rotariens. Enfin, entre 2005 et 2008, des articles de fond sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire et les principales réunions et initiatives de l'ONU sont parus dans plusieurs publications de Rotary International, lues par 1 250 000 abonnés.

---